

Archives départementales de l'Ain

édition juillet 2007



LIEU DE MÉMOIRE DES PAYS D'AIN

Les Archives départementales ont été créées sous la Révolution, par la loi du 26 octobre 1796, pour accueillir les documents des institutions d'Ancien Régime, des établissements religieux et des émigrés.

Rattachées aux ministères de l'Intérieur, puis de l'Instruction publique, de l'Éducation nationale, et enfin des Affaires culturelles, les Archives départementales ont été transférées aux Départements en 1986 et sont donc gérées par le Conseil général.

Mémoire de la vie politique, économique, sociale, culturelle du département, mémoire des familles, mémoire des lieux, les collections couvrent la période du XI^e au XXI^e siècle et se présentent sous des formes et sur des supports variés : parchemin, papier, sceaux de cire ou de plomb, échantillons de tissu, plans, photographies, registres ou liasses...

C'est le public qui fait vivre ces collections et les utilise pour "faire de l'histoire" : les amateurs partant à la découverte de l'histoire de leur famille, de leur ville ou de leur village, les historiens, les archéologues pour leur travail de recherche, le public scolaire lors d'ateliers de découverte.



Les missions

Collecter

Les Archives s'enrichissent chaque année par la collecte des dossiers des services publics du département ainsi que des actes des notaires. Des archives privées d'entreprises, de particuliers ou d'associations accroissent ou complètent les fonds. Les archives communales peuvent être déposées afin de leur assurer de bonnes conditions de conservation.

Classer

Les fonds d'archives sont ensuite triés et classés selon le cadre de classement établi par les Archives de France. Chaque document reçoit une cote alphanumérique qui permet de l'identifier. Des inventaires ou répertoires sont rédigés et imprimés pour servir de base aux recherches.

Communiquer

La communication des documents se fait en salle de lecture grâce aux instruments de recherche.

Conserver

Le bâtiment, construit en 1976 et agrandi en 1998, est conçu selon les normes de sécurité et climatisé afin de protéger les documents de l'humidité, de la chaleur et des micro-organismes. Les archives détériorées sont réparées et restaurées. Afin de préserver les documents originaux, le Département de l'Ain a engagé une campagne de numérisation des archives les plus consultées.

Valoriser

Publications, expositions, spectacles et conférences permettent de faire connaître ce précieux patrimoine, qui est la propriété de tous les citoyens.



Lieux de conservation des documents d'archives.



Testaments mystiques conservés dans les archives notariales, 1746, 1774 et 1777, 3 E 343, 989 et 1070.



Plan de l'École normale d'instituteurs, 1880, en attente de restauration.

Les fonds d'archives

Les documents conservés couvrent la période du XI^e siècle à nos jours et représentent une quantité de plus de 315 000 liasses ou registres, soit 200 millions de pages.

En 1050, le pape Léon IX garantit l'indépendance et la sûreté de l'abbaye d'Ambronay : cette « bulle » est le plus ancien document des Archives départementales.



Chartes médiévales sur parchemin, série H.



Registre paroissial de Nantua, XVI^e siècle.



Arbre généalogique de la famille de la Poype, XVIII^e siècle, 173 J 53.

Archives anciennes (1050-1790)

- A Actes du pouvoir souverain et domaine public
- B Cours et juridictions
- C Administrations provinciales
- D Instruction publique
- E Féodalité, communes, bourgeoisie, familles
- F Fragments d'imprimés et de manuscrits
- G Évêché, églises collégiales, paroisses
- H Ordres religieux et militaires

Archives modernes (1791-1940)

- K Lois, ordonnances, arrêtés
- L Documents révolutionnaires
- M Administration générale, économie
- N Administration et comptabilité départementales
- O Administration et comptabilité communales
- P Finances, cadastre, postes
- Q Domaines, enregistrement, hypothèques
- R Affaires militaires
- S Travaux publics et transports
- T Enseignement, affaires culturelles et sports
- U Justice
- V Cultes
- X Assistance et prévoyance sociales
- Y Établissements pénitentiaires
- Z Sous-préfectures

Archives contemporaines

(à partir de 1940)

W Les archives publiques postérieures à 1940 sont classées dans cette série unique.

Autres séries (toutes périodes) et fonds spéciaux

2 E Registres paroissiaux et état civil

3 E Notaires

E-dépôt Archives communales déposées

H-dépôt Archives des hôpitaux

J Archives privées (personnelles, familiales, culturelles, d'associations, partis politiques, syndicats, entreprises)

Fi Cartes, plans, photographies et documents figurés

Mi Microfilms

AV Documents audiovisuels



Marques de fabrique, 1905 et 1934, fonds des tribunaux de commerce, 6 U 101-102.



Atlas général du canton de Pont-d'Ain, Tossiat (section E), 1808.



Course cycliste à Bourg-en-Bresse, fin XIX^e siècle, 120 J.

Cadastre

De 1808 à nos jours, le cadastre permet de faire l'historique des propriétés, d'étudier le bâti et les paysages ou de vérifier les limites de propriété.

Les plans «napoléoniens» du XIX^e siècle, ceux mis à jour ou rénovés de 1937 à 1970 ainsi que les plans de remembrement et le cadastre actuel informatisé sont complétés par des séries de registres (états de section et matrices).

Bibliothèque

Elle compte plus de 8 000 ouvrages d'histoire locale, mais aussi des romans ou articles écrits par des auteurs originaires de l'Ain. Les annuaires du département depuis le début du XIX^e siècle mentionnent les noms des préfets, élus, maires et adjoints, instituteurs, curés, avocats et juges.

Les mémoires de maîtrise, DEA ou thèses témoignent de la recherche universitaire sur le département. Les étudiants ou professeurs chercheurs sont invités à déposer leurs travaux dont la reproduction peut être prise en charge par les Archives départementales.

Les bibliothèques de la société d'Émulation et de la société Gorini sont communicables en salle de lecture.

La bibliothèque administrative contient les journaux et bulletins officiels, les recueils des actes administratifs, les délibérations du Conseil général.

Presse

Les Archives conservent les journaux du département, du *Journal de Trévoux* (XVIII^e siècle) au *Progrès* (XX^e - XXI^e siècles).

Médailier départemental

Un médaillier de plus de 300 pièces, dont les monnaies de la principauté de Dombes (XV^e - XVII^e siècles), des monnaies de Savoie frappées dans l'Ain (XIV^e - XVI^e siècles), d'autres monnaies féodales, des monnaies de nécessité et des médailles.



Gravure et table de multiplication en tête du journal manuscrit de Claude-Antoine Bellod, menuisier et maître d'école en Bugey (1773-1828).



Méreau du chapitre de Belley en cuivre jaune, 16 Mo 10.

La consultation

En salle de lecture

La consultation des documents est gratuite après inscription et délivrance d'une carte de lecteur sur simple présentation d'une pièce d'identité.



Un règlement intérieur remis à tout nouveau lecteur rappelle les précautions à suivre pour la préservation des documents. Le personnel des Archives accueille et oriente le public dans ses recherches qu'il s'agisse de généalogie, monographie d'une commune, biographie d'un personnage, histoire d'une entreprise... Des instruments de recherche, répertoires ou inventaires, des dictionnaires et des ouvrages d'histoire locale en libre consultation facilitent la recherche des références ou cotes.



Montagnes du Bugey,
lithographie de G. Engelmann,
1825, 2 Fi 5064.

Sur Internet : www.archives.ain.fr

Vous pouvez consulter gratuitement les archives numérisées, sur le site Internet du Département :

- Les registres paroissiaux et d'état civil de 1509 à 1886 : 2 millions de pages numérisées pour retrouver vos ancêtres,
- Les recensements de population de 1836 à 1906 : tous les habitants de l'Ain, commune par commune, rue par rue et maison par maison,
- Les registres matricules du recensement militaire, à partir de 1864 : une indexation nominative vous facilite la recherche de l'état civil de chaque conscrit, de sa description physique et de ses états de service,
- Les plans cadastraux napoléoniens de 1806 à 1867 : 6 770 plans cadastraux des communes de l'Ain, pour certains richement colorés,
- Les cartes postales anciennes, fin XIX^e-début XX^e siècle : une collection de plus de 8 500 cartes postales, classées par commune.



Registre paroissial des Neyrolles, XVII^e siècle.



Et bientôt d'autres fonds en ligne, selon le programme de numérisation.

Participez aussi à l'indexation en ligne de tous ces documents, afin de faciliter les recherches de chacun.

Règles de communicabilité

La plupart des archives sont librement consultables. Il existe cependant des restrictions :

- les documents détériorés sont parfois retirés de la consultation afin de ne pas aggraver leur état,
- certaines archives récentes mettant en cause la vie privée des personnes ou la sûreté de l'État ne sont pas communicables avant un délai pouvant aller de 30 à 150 ans (des textes législatifs et réglementaires fixent les délais à respecter pour certains types de documents, Code du Patrimoine, articles L.213-1 et 2).

La consultation des documents non encore communicables peut être obtenue par dérogation accordée par la direction des Archives de France. Les dossiers de demande sont instruits par les Archives départementales.



Armoiries de la famille des Bourbon, princes souverains de Dombes.



L'action culturelle

Visite des archives

Toute l'année, des visites guidées du bâtiment et des services des Archives sont possibles sur simple demande. Lors d'événements particuliers, comme les Journées du patrimoine, vous pouvez découvrir ce lieu de mémoire et des sélections de documents exceptionnels, commentées par les archivistes.



Publications

De nombreux titres ont été publiés par les Archives : ouvrages d'histoire locale sur des thèmes variés (*les fruitières du Revermont, l'Ain de 1939 à 1945...*), manuel de paléographie pour les débutants, éditions de documents (le journal d'un menuisier et maître d'école à la fin du XVIII^e siècle, les notes événementielles des prêtres sous l'Ancien Régime...).

Une liste des publications est disponible sur demande. Les commandes peuvent s'effectuer par correspondance moyennant frais de port.

Testament de Marguerite d'Autriche,
fondatrice de l'abbaye de Brou, 1508,
H 614.



Expositions

Les Archives organisent régulièrement des expositions, sur des thèmes aussi variés que la Révolution française, l'histoire des femmes ou encore les ours et les loups... Nombreux sont les événements associés, comme des conférences ou des films, et les partenariats avec d'autres institutions culturelles de Bourg-en-Bresse ou du département de l'Ain voire de France. Les collectivités, établissements scolaires ou associations peuvent emprunter des expositions itinérantes.



Jeune public

Dans un cadre scolaire ou extra-scolaire, l'équipe du service éducatif propose de se familiariser avec les documents originaux, en travaillant sur des sujets très variés. Des recherches ponctuelles aux ateliers thématiques, l'offre pédagogique est vaste. Des visites guidées et des dossiers autour des expositions en cours aux Archives permettent aux enfants d'appréhender les méthodes de la recherche historique et de découvrir la richesse du patrimoine des Archives.

Pour en savoir plus, consultez la brochure du service éducatif.



Indulgences en faveur du couvent
des Dominicains de Bourg-en-Bresse, 1481,
H 539.



Horaires d'ouverture

Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h
Permanence en salle de lecture
de 12 h 30 à 13 h 30
Ouverture un samedi par mois,
de septembre à juin

Accès handicapé



→ Dès octobre 2007,
consultez les archives numérisées
sur www.archives.ain.fr

Conseil général de l'Ain
Archives départementales
1 boulevard Paul Valéry
01000 Bourg-en-Bresse

Tél. 04 74 32 12 80
Télécopie 04 74 21 84 88
archives.departementales@cg01.fr
www.archives.ain.fr

Conseil général